



Le Guide des aides en Nouvelle-Aquitaine

APPEL À PROJET

PCAE - Maraîchage, floriculture, pépinière, petits fruits, plantes aromatiques, à parfum et médicinales, houblon et champignons

Publics concernés

Association

Domaines secondaires

Agriculture

Vous êtes agriculteur réalisant des investissements dans les secteurs maraîchage, floriculture, pépinière, petits fruits, plantes aromatiques, à parfum et médicinales, houblon et champignons et arboriculture : la Région Nouvelle-Aquitaine peut soutenir votre projet. Ce dispositif s'inscrit dans le Plan de Compétitivité et d'Adaptation des Exploitations agricoles (PCAE) dont l'objectif est d'améliorer la performance économique, environnementale et sociale des exploitations agricoles en soutenant les investissements.

Échéances

Date limite dépôt des dossiers : 18 avril 2025

Objectifs

- soutenir le développement des productions régionales en contribuant à l'essor des marchés locaux ;
- favoriser l'installation des jeunes agriculteurs et des nouveaux installés ;
- favoriser la mise en place de nouvelles pratiques agroenvironnementales.

Bénéficiaires

- Exploitations agricoles
- Cotisants solidaires

Collectifs d'agriculteurs
dont le siège se situe en Nouvelle-Aquitaine.

Sont exclus : les CUMA (Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole), les sociétés coopératives agricoles ainsi que leurs filiales, les établissements d'enseignement agricole.

Montant

Montant minimum d'investissements = 3 000 € HT

Montant maximum d'investissements = 40 000 € HT

Taux d'aide de base : 30 %

Bonification de 10 % accordée pour les exploitations AB (conditions en page 5 de l'appel à projets)

La liste des investissements éligibles se trouve en **pages 11 et 12**, de l'**appel à projets** à télécharger ci-dessous.

Critères de sélection

Dans un souci de bonne gestion de l'enveloppe financière allouée à ce dispositif, en cas de dépassement de celle-ci du fait du nombre de dossiers complets reçus, les dossiers seront retenus selon **un ordre de priorisation**, tel que **défini en page 7**, de l'**appel à projets** à télécharger ci-dessous.

Comment faire ma demande ?

Le dossier est à transmettre par voie dématérialisée à : maraichage@nouvelle-aquitaine.fr

Se référer aux indications figurant **page 13**, du **formulaire de demande** à télécharger ci-dessous. **Penser à conserver un exemplaire.**

Pour toute demande d'information, utiliser le **formulaire "contactez-nous"** ci-dessous.

Correspondants

Service Relation aux usagers

05 49 38 49 38

Du lundi au vendredi de 9h à 18h sans interruption